

L'an deux mille VINGT et UN, le 03 mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ESSAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Yves Turiault, sous la présidence de Madame LEROY, Pascale.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 avril 2021.

Présence de : Mmes BELLION, Morane – JARDIN, Nadine – MASSY, Hélène
Mrs BRUNEAU, Daniel – CHOPLIN, Patrick – DESCHAMPS, Julien
JOURDAIN, Jean-Paul - LECLERC, Jean - MAROLEAU, Gilles
VILLEDIEU, Jérôme.

Absence excusée Mme BOUCHET, Mélanie donne procuration à Mme BELLION
Mme DESERT, Delphine donne procuration à Mme MASSY, Hélène
Mme LELEUX, Christine donne procuration à Mr MAROLLEAU, Gilles
Mr KAUFFMANN, Hervé donne procuration à Mr BRUNEAU.

M. DESCHAMPS, Julien a été *désigné secrétaire de la séance* par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2021-21 - MISE EN PLACE DE FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DANS LES COMMUNES – ANNULE ET REMPLACE 2020-39

Madame la Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L5214-16 V, prévoit «*afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordant exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours*».

Madame la Maire expose au conseil municipal que des travaux donnant lieu à des fonds de concours vont être réalisés sur la commune d'ESSAY.

Madame la Maire demande au conseil municipal d'accepter le versement d'un fonds de concours pour chacun de ces travaux sur le principe suivant : le fonds de concours interviendra à hauteur de 50% du montant des travaux restant à la charge de la communauté de communes après déduction du FCTVA et des éventuelles subventions accordées.

Le plan de financement des travaux et le montant des fonds de concours s'y afférant sont détaillés dans le tableau suivant :

PROJETS	Montant TTC	FCTVA 16,404%	Montant FCTVA déduit	Montant subventions	Montant résiduel	Part CDC	Fonds de concours de la commune
Remplacement luminaires par des luminaires LED.	9 414.00€	1 544.27€	7 869.73€	2 353.50€	5 516.23€	2 758.11€	2 758.11€
Aménagement des trottoirs	5 426.16€	890.11€	4 536.05€	00€	4 536.05€	2 268.03€	2 268.02€
Travaux de voirie Rue du Château	11 984.84€	1 965.99€	10 018.85€	00€	10 018.85€	5 009.43€	5 009.42€

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

ACCEPTE la mise en place de ces fonds de concours,
Remplacement des luminaires par des luminaires LED 2758.11€ au lieu et place de 1682.65€
(annule et remplace 2020-39)
OUVRE les crédits nécessaires au chapitre 204, section investissement.

2021-22 - VOTE DES SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS

Mme Le Maire présente les diverses demandes de subvention envoyées par les associations.

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

Aucune aide financière n'est retenue pour les associations suivantes
France Alzheimer, Le secours catholique, l'UNA, la prévention routière

à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

Les associations suivantes obtiennent une aide financière
Sées pour Elles : 200,00€
Familles rurales d'Essay : 850,00€
Sées du ciné : 200,00€
Fondation du Patrimoine : 75,00€

à la majorité des membres présents et de ses représentants

Team AM94 : 200,00€.

La demande de France Alzheimer concernant la mise à disposition d'un arbre sera discutée en réunion informelle du dimanche matin, cette action pourrait être proposée à l'association «la Bonne Humeur».

2021-23 - TRAVAUX DE VOIERIE POUR LA MANDATURE

Les conseillers municipaux ont reçu un tableau des travaux à proposer à la CDC pour l'ensemble du mandat. A ces propositions est ajouté des aménagements protégés route de Courtomer avec un objectif fixé à ce jour en 2024.

De plus les marquages au sol effectués récemment doivent être complétés par la mise en place d'un arrêt minute devant l'agence postale et l'inscription de la mention «arrêt minute» sur les places dédiées à cet effet devant la boulangerie.

La mise en place de zébra du niveau des angles des rues François de la Guérinière et rue Roederer et rue Francisque de Corcelle et rue du moulin à Tan/rue du château.

- Dans le virage face au 2 rue Francisque de Corcelle
- Dans le virage face au 16 rue Francisque de Corcelle

Un groupe de travail sera mis en place au sein de la CDC des sources de l'Orne concernant l'aménagement du bourg d'Essay suite au projet du cabinet de l'Ourcq

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

VOTE les travaux.

Informations diverses

L'éclairage public

Dans un souci d'économie d'énergie, le conseil communautaire a demandé aux mairies de se prononcer sur l'extinction de l'éclairage public la nuit à partir de maintenant et jusqu'à fin septembre.

Le conseil n'accepte pas l'extinction totale pour des questions de sécurité mais propose d'éteindre un lampadaire sur deux et la mise en place d'un radio pilotage de l'éclairage pour éviter que les lumières soient allumées alors qu'il fait encore jour.

Election départementale

Mme La Maire informe le Conseil qu'elle sera remplaçante de Mme METAYER Béatrice binôme de M DE BALORRE) pour les prochaines élections départementales des 20 et 27 juin prochain.

Fresque murale

Il est prévu la réalisation d'une fresque murale sur le bâtiment abritant la caserne des pompiers.

Il faut trouver un artiste, prévoir au budget le coût de cette réalisation et demander l'accord de la CDC des sources de l'Orne, propriétaire du bâtiment.

Parcelle lotissement

Il est possible de réaliser deux logements de type T4 avec des frais de géomètre à la charge de la Sagim/Logis Familial.

Au total la réalisation de 5 logements pourra se faire à l'horizon de 2022.

Presbytère

Après visite de la bâtisse, la Sagim/Logis familial ne semble pas intéressée par la réalisation d'un projet immobilier dans l'ancien Presbytère.

Par conséquent, Mme La Maire propose de solliciter Orne Habitat ou bien il est évoqué une vente de ce Presbytère après une nouvelle consultation du service France Domaine.

Groupement achat de fluide

Anthony Marchand est en charge de ce dossier, après remise d'un document de travail par ce dernier Il est retenu par le conseil municipal le fioul, le pellet et le bois.

Un flyer sera distribué prochainement auprès des habitants de la commune afin que ces derniers indiquent s'ils sont intéressés par la démarche et pour quel type de produits.

Mutuelle communale

Le CCAS d'Essay propose la mise en place d'une mutuelle communale.

Sur les trois propositions reçues (Swiss Life MBA mutuelle et Axa mutuelle) deux sont retenues MBA mutuelle et Axa mutuelle.

Une convention sera passée entre la commune et les mutuelles, il n'y aura aucun coût pour la commune.

Un flyer sera distribué prochainement concernant les modalités et les tarifs.

Lettre des habitants des 12 rue Roederer

Les habitants du 12 rue Roederer informe le conseil municipal de la dangerosité de la sortie de leur cour du fait de l'absence de visibilité. Ces habitants proposent la mise en place d'un miroir.

La pose de miroirs ayant déjà été refusée par l'UDAP, Le conseil municipal après discussion s'oriente pour la modification de la sortie de cette cour par l'arrière de celle-ci soit du côté du centre médical ou derrière les pompiers.

Un courrier sera envoyé au Logis Familial, qui est le propriétaire de ce bâtiment.

Fleurissement

Mme La Maire informe que l'association Familles rurales d'Essay va proposer aux habitants des jardinières moyennant une participation financière, un flyer sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres.

Concentration

Mme Le Maire informe le conseil qu'une nouvelle association a été créée sur le territoire d'Essay. Cette association Crazy road 61 propose un rassemblement de Harley le 5 septembre 2021 sur la commune d'Essay. Un rendez-vous sera pris avec le Président afin d'évoquer l'organisation de ce rassemblement.

Compte rendu des commissions

La commission Animations et cérémonies s'est réunie le 10 avril 2021

Cette commission a soulevé le fait qu'il était nécessaire qu'un employé communal puisse passer un CACES afin d'avoir une autonomie vis-à-vis de la conduite d'une nacelle nécessaire pour fixer les illuminations de Noël

Cette commission propose également l'achat de nouvelles guirlandes électriques avec une reconduction des illuminations tel que disposées l'an dernier

Les personnages en bois de M Roger seront disposés au sein de la commune après un rafraîchissement de ces derniers.

La commission environnement, urbanisme cadre de vie et histoire s'est réunie le 25 avril 2021. Lors de cette réunion a été évoqué l'aménagement du parc situé derrière le centre Yves Turiault. Une réflexion et des devis sont apportés concernant la réalisation d'un skate park.

Il est étudié également la plantation d'arbres fruitier, la disposition de jeux pour enfants type balançoire, un parcours santé, un potager, un ponton d'observation près de la rivière, le fait d'abattre les peupliers et tailler les thuyas.

Concernant l'abattage des peupliers, une demande doit être faite auprès de la CDC qui est propriétaire du terrain.

SÉANCE LEVÉE A 23 heures 11 minutes.

La Maire
Pascale LEROY

